

A PROPOS DE QUELQUES LETTRES
DE LA MÈRE AGNÈS ARNAULD

par Perle BUGNION-SECRETAN

Sainte-Beuve a mal lu les lettres de la Mère Agnès. Elles sont arrivées trop tard, vingt ans après le *Cours*, à un moment où il était lassé de ce Port-Royal dont il venait de terminer l'histoire. Aussi a-t-il lu les *Lettres* en pensant aux destinataires, et même ainsi sa lecture n'a-t-elle pas été très attentive.

Il parle de M^{me} d'Aumont, bienfaitrice de Port-Royal, comme d'une veuve « respectable ». Elle était bien veuve pour la seconde fois, mais elle n'avait que vingt-huit ans lorsqu'elle s'est liée à Port-Royal. Elle avait adopté le petit habit, faute de pouvoir prononcer ses vœux en raison de sa santé. Elle disposait, selon Cécile Gazier, de grands biens hérités de son mari, mais la famille Hurault de Cheverny, dont elle était issue, avait bénéficié des faveurs d'Henri IV à travers Gabrielle d'Estrées et n'était pas sans biens non plus. Elle fut infiniment généreuse envers le monastère. Les lettres que lui a adressées la Mère Agnès sont intéressantes parce qu'elles montrent chez la Mère une bonté, une sollicitude très humaines. Elle aime M^{me} d'Aumont d'une affection maternelle, comme on le voit aussi avec Jacqueline Pascal et avec la nièce qui l'accompagnait dans son exil et avait signé le formulaire. Mais Sainte-Beuve trouve « cette branche de la Correspondance [*soit les lettres à M^{me} d'Aumont*] assez terne et monotone ».

Il est plus intéressé par M^{me} de Sablé, à propos de qui il est en concurrence avec Victor Cousin. En fait, les lettres de la Mère Agnès ne révèlent pas grand'chose sur M^{me} de Sablé qu'on ne sût déjà, qu'elle était une précieuse et une égocentriste. Les lettres, en revanche, montrent la Mère Agnès sous différents aspects, en précieuse, en propriétaire répondant à la réclamation d'un locataire, ou encore n'osant pas clairement se poser en directeur de conscience, comme peut-être M^{me} de Sablé l'attendait.

Parfois Agnès s'amuse des petites de sa correspondante et parfois montre son énervement. Leur dialogue est un dialogue de sourdes. D'un côté M^{me} de Sablé ne semble pas comprendre les inquiétudes de la Mère quand se précisent les menaces sur Port-Royal. D'un autre côté Agnès ne semble pas avoir saisi le complexité de la personnalité de la marquise, ni la valeur des échanges entre les habitués de son salon. Seul un mur mitoyen les sépare, mais bien toute la distance entre le monde ouvert sur l'extérieur de la mondaine et toujours mondaine M^{me} de Sablé, et le monde tourné vers la vie intérieure qui était celui d'Agnès depuis son enfance.

Elle si bonne avec sa nièce « signeuse », ne pardonne pas à M^{me} de Sablé de n'avoir pas quitté Paris pour les Champs de crainte du mauvais air, et d'avoir noué des relations avec Desmarets de Saint-Sorlin, qui, en dénonçant la cachette de Sacy, en a provoqué l'embastillement.

*
* *

Il est plus difficile de pénétrer la personnalité de la Mère Agnès que celle de la Mère Angélique. Elle n'a pas écrit de récit autobiographique, et on n'a pas constitué autour d'elle un dossier comparable à celui établi au sujet d'Angélique. On ne connaît ses traits que parce que Philippe de Champaigne a peint l'*Ex voto* : c'est toujours le même visage qui est repris de ce tableau, et Agnès est toujours figurée en prière, jamais dans une situation d'autorité comme sa sœur. C'est que Champaigne a voulu montrer, pour reprendre les mots de Dorival, « ce quelque chose par quoi elle est enfant de Dieu », ce reflet « d'une longue existence vécue en contact avec Dieu ».

Il est important d'essayer de découvrir les autres faces de sa personnalité dans ses lettres et écrits divers. Il serait intéressant de savoir dans quelle mesure certains de ceux-ci — tel *L'Esprit de Port-Royal* — sont dus à son initiative, ou dans quelle mesure ils lui ont été demandés, comme cela a été le cas pour les *Constitutions*. Ces travaux lui ont-ils été confiés, non seulement à cause de son intelligence et de son aisance à manier la plume, mais pour l'aider à s'affirmer ?

Les mots d'enfants sont généralement apocryphes, ils n'ont pas d'intérêt comme prophéties, mais comme coups d'œil rétrospectifs sur une vie. On se rappelle les mots prêtés à Jacqueline et à Jeanne

lorsque leur grand-père les a mises en face de leur avenir : Jacqueline-Angélique accepte d'être religieuse à condition d'être abbesse, Jeanne-Agnès à condition de ne pas l'être, le souci de son propre salut lui paraissant déjà assez lourd.

*
* *

Aucune des femmes dont Cécile Gazier a tracé de charmants portraits sous le nom de « *Belles amies de Port-Royal* », aucune, d'après les lettres, n'a été vraiment l'amie personnelle d'Agnès, ni M^{me} de Sablé, ni la reine de Pologne ou la duchesse de Longueville, ni même M^{me} d'Aumont qui était trop jeune et qu'elle aimait plutôt comme sa protégée. En revanche, comme la Mère Angélique, la Mère Agnès a eu un vrai ami en la personne de Renaud de Sévigné, que Sainte-Beuve qualifie du terme heureux de « chevalier d'honneur de Port-Royal ».

Ancien frondeur, lui aussi a passé chez M^{me} de Rambouillet, lui aussi est un bienfaiteur de Port-Royal. Et bien qu'il ait gardé un pied dans le monde — on le voit par exemple au mariage de sa petite-nièce Françoise de Sévigné avec le comte de Grignan —, il s'est aussi complètement intégré au couvent que faire se pouvait, il a quitté Paris pour les Champs au moment des persécutions, et la Mère Agnès lui confie ses angoisses. Elle « tire des saints » pour lui et lui envoie des « billets » à méditer, tout comme à ses filles. Elle l'exhorte à mener une vie plus religieuse, en termes sérieux sinon sévères, quitte d'autres fois à retrouver une légère nuance de préciosité avec « ce certain grand solitaire », comme le désigne affectueusement M^{me} de Sévigné.

*
* *

Curieusement, ni Sainte-Beuve, ni les historiens de Port-Royal Augustin et Cécile Gazier, n'ont prêté attention à la femme qui a été une véritable amie pour la Mère Agnès. Et pourtant il y a deux fois plus de lettres à la Mère Françoise III de Foix qu'à M^{me} de Sablé, autant qu'à Renaud de Sévigné et plus importantes. Et dans ces lettres, elle ne cherche pas à être autre chose qu'elle-même, avec ses doutes, ses angoisses, les soucis que lui cause la direction de ses religieuses, son chagrin personnel à la mort de la Mère

Angélique ou de Pascal ou plus tard de Singlin. Au lendemain même de la guérison de Catherine de Champaigne, elle en fait le récit à son amie. Et en même temps ses lettres sont parfois des lettres de conseils et même de direction à l'égard de Françoise de Foix. Elles me semblent être parmi les plus importantes de celles qui ont été publiées. Hebdomadaires dès 1658 et jusqu'en 1664, elles sont une chronique de ces années décisives pour Port-Royal et des événements tels qu'Agnès les a vécus. Elles sont essentielles, et il faut les voir dans leur ensemble, pour essayer de comprendre la Mère Agnès. Car elle s'y livre en toute liberté et simplicité.

Je n'ai pas trouvé d'indication sur les circonstances au travers desquelles Agnès et Françoise sont entrées en relation. La Mère Françoise a-t-elle passé à Port-Royal lors d'un voyage à Paris, mais Besoigne ne la cite pas parmi les nombreuses abbeses qui ont visité Port-Royal ? Ou est-ce Robert Arnauld d'Andilly qui les a fait connaître l'une à l'autre lors d'un passage de Françoise de Foix à la Cour ? Ou est-ce Singlin qui est allé à Saintes lors de l'un de ses séjours à Saint-Cyran ? Toujours est-il que ces deux Mères, qui ne se sont peut-être jamais rencontrées, se sont d'emblée senties de plain-pied l'une vis-à-vis de l'autre. Elles partagent les mêmes difficultés du fait qu'elles sont « en second » derrière une forte personnalité, Françoise III étant la coadjutrice de sa tante Françoise II. Elles partagent les mêmes soucis, les mêmes aspirations spirituelles, et ont finalement le même directeur en la personne de M. Singlin ; elles ont à son sujet les mêmes inquiétudes : sa santé, son exil, elles pleurent ensemble sa mort. Leur amitié n'a rien de sentimental, mais la Mère Agnès a trouvé une confidente, et la Mère Françoise aussi, comme on peut le déduire des réponses d'Agnès. La Mère Françoise « s'identifie », comme le dit Agnès, au destin de Port-Royal qu'on voit se jouer à travers les lettres.

L'abbaye aux Dames de Saintes est un monastère si important que l'abbesse a le pas sur l'évêque du diocèse. Les pensionnaires appartiennent à la haute noblesse, l'une d'elles entrera dans l'histoire sous le nom de M^{me} de Montespan. Le 19 janvier 1661, la Mère Angélique, dont on a plusieurs lettres à Françoise II, lui fait part de ses craintes :

Je n'aime point la piété des Grands qui a donné ces fausses grandeurs aux monastères, et j'ose douter que Dieu la leur ait inspirée... Je crois que ç'a été le malheur de toutes ces Maisons de Dieu, qui sont devenues la plupart celles du Démon. Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il les chasse pour jamais de la vôtre s'ils

y sont encore, et que Notre Seigneur y règne absolument (III p. 150).

Il fallait être la Mère Angélique pour écrire ainsi à une abbesse qui était plus âgée qu'elle, qui avait réformé son abbaye et pouvait se targuer de cousiner avec la reine Anne d'Autriche.

Sûre d'être comprise, la Mère Agnès confie à son amie, entre autres, semaine après semaine, son angoisse au sujet des menaces qui vont se précisant contre Port-Royal.

L'on met tout présentement sur l'opiniâtreté, car il ne se parle plus d'hérésie, et c'est une opiniâtreté bien pardonnable, quand on n'en a que pour la crainte d'offenser Dieu et que c'est avec un extrême regret qu'on n'obéit pas, comme on a toujours fait dans toutes les choses où la conscience n'était point blessée (II 161) [...]. On traite la signature de ridicule ; mais avec tout cela, ce n'est pas une raillerie que tant de personnes se jouent de la conscience, et qu'il y en ait d'autres qui soient presque au désespoir de s'être laissées emporter, après avoir résisté longtemps à l'importunité et à la violence de ceux qui exigent cette malheureuse souscription ; ce qui cause des transfigurations terribles dans ceux qui la font contre leur conscience, encore qu'ils tâchent d'étouffer le remords qu'ils en ont, pour se persuader qu'ils ont fait une bonne chose (II 176) [...]. Que si la foi divine de ces vérités était empreinte dans notre cœur, l'on ne parlerait plus de foi humaine, ni de foi politique, non plus que d'une quatrième qui est une foi diabolique (II 176) [...]. Beaucoup de chrétiens croient en Dieu et craignent ses jugements, mais ils en demeurent là sans aimer Dieu, en quoi seulement consiste la vraie foi qui opère par la charité, ce qui ne peut être sans l'amour de la vérité (II 176) [...]. Je ne suis pas exempt de tremblement et d'appréhension dans les approches de ce qui nous arrivera (II 176) [...]. Les preuves si continuelles qu'il vous plaît de nous rendre de votre charité m'obligent de vous regarder comme ce bon samaritain, qui pansa les plaies de ce pauvre malade que les voleurs avaient laissé à demi mort. Vous mettez de l'huile dans nos plaies par la tendresse et la compassion que vous avez de nos maux, et vous y mettez encore du vin par la vigueur et la force de votre amitié, qui demeure constante à justifier des personnes qu'on juge dignes de condamnation, à les porter dans votre cœur et à recommander à d'autres d'en avoir soin devant Dieu (II 181).

La langue est certes solennelle, mais pas plus que dans d'autres correspondances spirituelles de l'époque. Elle risque cependant d'occulter l'intimité entre les deux Mères. Agnès tient à la liberté d'expression dont elle, abbesse, jouit du fait que ses lettres ne sont pas

censurées. Lorsqu'elle est remplacée par la Mère Madeleine de Ligny et rentre dans le rang, elle annonce à son amie que sa correspondance n'est pas soumise au contrôle de la nouvelle abbesse. Son espace de liberté est sauvegardé. Elle n'en abuse certes pas, mais elle y tient.

La présence, même à distance, l'amitié de Françoise sont d'autant plus précieuses à Agnès qu'à Port-Royal règnent des tensions qui ne peuvent que lui être pénibles et entre lesquelles il lui est difficile de prendre position. Elles traduisent de part et d'autre une intransigeance qui est contraire à sa bonté, à son esprit de tolérance, à sa charité. Elle se sent prise comme dans un étau entre Arnauld, Nicole, sa nièce Angélique, de Sacy d'un côté, et de l'autre Barcos et Singlin.

Ce qui explique qu'elle ait une fois employé le mot d'« indifférence ». Requérant de Péréfixe de pouvoir « s'approcher des sacrements » pendant un répit dans la mise à exécution des menaces, elle explique « que cela l'aiderait à connaître et accomplir la volonté de Dieu... que je lui demanderai dans l'indifférence, n'étant point déterminée à ne pas signer... » (II 198). On lui a reproché ce mot d'*indifférence* qui a troublé quelques personnes, alors qu'il s'agit en l'occurrence, comme elle le dira (II p. 229), d'un fait particulier, seulement d'une question qui est « de foi humaine et ecclésiastique » selon Nicole lui-même. Elle regrettera plus tard, dans une lettre à Arnauld, d'avoir employé ce mot d'« indifférence », sans dire quel sens elle lui donnait. C'est un mot d'ailleurs qu'on rencontre déjà chez saint François de Sales et dans les *Constitutions* de Port-Royal.

Elle ne souhaite que « rester dans un repos non d'insensibilité, mais de soumission et de consentement à la conduite de Dieu » (II 120). Exilée, « abîmée en Dieu » comme la décrit M^{me} de Sévigné après l'avoir vue à la messe dans la chapelle de la Visitation (20-XI-1664), c'est face à elle-même, face à sa conscience, mais sous le regard de Dieu, qu'elle veut chercher sa voie. Elle ne signera pas.

Cette aspiration de la Mère Agnès à la fois à plus de tolérance et à plus d'espace pour écouter sa conscience est un moment important dans l'histoire de Port-Royal, même si on ne s'en est pas aperçu tout de suite, même si le mot d'« indifférence » a été mal interprété et utilisé — il aurait pu faire à lui seul l'objet d'une communication à notre colloque —. Ce qui importe, c'est la revendication d'autonomie d'Agnès pour sa prise de décision. Elle veut échapper au fanatisme qu'elle sent se développer à Port-Royal même, tout comme elle récuse une emprise de l'autorité civile en matière de foi.

Elle formule sa revendication à un moment où s'opère une vraie révolution culturelle, une remise en question générale de la notion d'obéissance dans les domaines les plus divers. Ainsi une réflexion de la part des femmes sur leur statut, ou de la part des philosophes et des scientifiques sur le respect du passé. Je n'en donne que deux exemples : l'indignation soulevée par les interventions tyranniques, au sens de Pascal, dans le procès de Fouquet, et la mise en question à la Cour même des ordres royaux, si l'on en croit M^{me} de Motteville :

Nous devons tout à Dieu, et rien ne doit être dans notre cœur et dans notre volonté au-dessus de lui ; il nous commande d'obéir au roi, mais nous ne lui devons obéissance que dans tout ce qui n'est pas contre la loi divine.

Port-Royal n'est pas à l'abri de l'influence de ce renouvellement des valeurs ; il en a même été le promoteur à certains points de vue.

L'amour de la vérité et la charité, c'est-à-dire l'amour de Dieu, ont partie liée dans la recherche de la vérité, comme Agnès l'a dit elle-même. Mais encore faut-il que soient respectées la distinction des ordres et les exigences de la justice, qu'on jouisse d'un minimum de liberté et de distance à l'égard des autorités civiles et même ecclésiastiques. On devine en germe chez Agnès Arnauld ce qui deviendra au XVIII^e siècle, avec le rejet du despotisme, l'esprit de tolérance, la reconnaissance du droit à la différence.

Notons la publication, au sujet du formulaire, en 1664 et 1665, des *Imaginaires* et des *Visionnaires*, qui ponctuent les persécutions, comme naguère les *Provinciales*. La Mère Agnès les a-t-elle désapprouvées comme sa sœur avait désapprouvé les *Provinciales* ? Les lettres publiées n'en parlent pas.

Notons encore en 1665, parce que leur lecture doit compléter celle des lettres, la publication de *L'Image d'une Religieuse parfaite*, et des *Constitutions* rédigées dès 1647 par la Mère Agnès et dès lors révisées, par elle sans doute. Pour l'édition de 1710, reprise en 1721, elles seront complétées par *L'Avis à la Maîtresse des Novices*, *La Manière de donner l'Habit de Novice*, *Les Pensées sur la Profession*, *L'Esprit de Port-Royal* et le *Règlement pour les Enfants* (Avis éd. 1710, éd. 1721) « pour en faire le modèle d'une vie véritablement religieuse ». La publication de *L'Image d'une Religieuse Parfaite* (Mons, 1665) provoque un échange de considérations sur

la prière entre Barcos et Nicole ; on peut penser que la Mère Agnès est restée en dehors de cette controverse, si l'on en juge par ce beau texte qu'est *L'Esprit de Port-Royal*. Dans l'édition des *Constitutions* de 1721, on le « jumelle » avec *L'Image*... On peut y lire plus d'une phrase comme celle-ci :

L'esprit où on tâche d'être en ce Monastère est difficile à exprimer, parce qu'il n'est point affecté, ni formé sur un raisonnement humain... Il tend à chercher Dieu et à le faire en toutes choses. Il apprend à concevoir Dieu d'une manière inconcevable, non seulement parce qu'il est incompréhensible dans sa grandeur infinie, mais parce que nous ne sommes point capables de nous-mêmes, comme de nous-mêmes, de former aucune pensée pour nous élever à lui et encore moins d'en avoir une seule qui soit digne de lui...

*
* *

Avec l'exil, Agnès ne peut plus écrire qu'à son frère l'évêque. Pendant ce temps, le 19 avril 1666, la Mère Françoise II de Foix meurt à quatre-vingt-trois ans et Françoise III prend ses fonctions d'abbesse. La Mère Agnès ne l'apprend que « par rencontre » huit mois plus tard, le 19 décembre 1666, et c'est « par rencontre » encore qu'elle peut exprimer sa sympathie à son amie. Elle ajoute :

Ç'a été sans doute un grand accablement pour vous, que votre affliction ait été suivie d'un poids si pesant que celui de la charge où vous êtes entrée... Je vous dirai une pensée qui vient de M. Singlin. A une personne qui se trouvait chargée de la conduite des âmes et qui tremblait de se voir engagée à un si grand emploi, il lui dit qu'elle devait dire à Dieu comme la Sainte Vierge dit à l'ange : « Comment se fera ceci ? » et qu'il lui répondrait dans le fond du cœur : « Le Saint-Esprit surviendra en vous »... (II 235).

La paix de l'Église se prépare, c'est l'occasion d'un nouvel épisode des « guerres internes » de Port-Royal. On en trouve l'écho dans les lettres de la Mère Agnès à M. de Sévigné et dans celles de M. de Sacy à Angélique d'Andilly, mais la Mère Agnès, qui a pourtant dû en subir le contre-coup, en parle-t-elle à son amie ? Je ne le sais pas, car on n'a pas publié de lettres entre elles deux datant de ce moment.

La correspondance reprend en avril 1669 :

Vous recommencez, ma révérende et très chère Mère, à me surcharger de dettes par vos lettres si obligeantes et fréquentes, que je demeure toujours redevable par le retardement des miennes... (II 299).

Ce qui lui a remis la plume à la main, ou lui fait dicter une nouvelle lettre, c'est l'affaire douloureuse de la séparation des deux maisons :

Nous sommes dans l'attente de la dernière conclusion qui sera telle qu'il plaira à Dieu d'en ordonner, et je m'imagine que vous le saurez aussitôt que nous, car les nouvelles qui nous regardent ont des ailes pour voler partout ; et comme je suis assurée que ce qui sera à notre désavantage ne vous plaira pas, je vous supplie par avance de l'offrir à Dieu, et de ne vous en fâcher point, puisque ce qui paraît un mal en soi-même se convertit en bien, lorsque Dieu le dirige et nous en fait user pour notre salut... (II 299).

Et quelques jours plus tard, le 8 juin 1669 :

La paix n'a point du tout changé le cœur de ceux qui ont toujours eu des desseins contraires à notre repos... Sa Majesté ne voulait plus avoir la tête rompue de cette affaire... (II 307).

Et elle ajoute qu'elle est moins touchée de l'injustice que subit Port-Royal des Champs que du mariage de M^{lle} de Roannez :

Elle est liée de chaînes de fer qu'il n'y a que Dieu qui puisse rompre... Je voudrais bien gémir davantage devant Dieu que je ne fais pour attirer sur elle des grâces assez puissantes pour rompre ces chaînes...

Ainsi se termine la correspondance entre Agnès Arnauld et Françoise de Foix. Du moins ce qui en a été publié. Ce ne sont pas toutes les lettres de la Mère Agnès. Possède-t-on celles de la Mère Françoise ? J'avoue ne pas le savoir. Telle que je peux la connaître, cette correspondance me paraît s'imposer par son intérêt historique ; mais surtout il y a la qualité de l'amitié entre les deux abbesses, la sagesse de la Mère Agnès, sa délicatesse de conscience, sa foi.

*

* *

Dans sa recension des *Lettres*, Sainte-Beuve les qualifie

d'une spiritualité trop subtile, trop particulière, trop compliquée, de style métaphorique, de fleurs surannées, et trop mêlée à des questions ou à des intérêts de circonstance pour avoir aujourd'hui aucun effet de piété et de dévotion...

Jugement où il se dépeint lui-même. Il ajoute :

L'historien peut en tirer un profit très considérable... Ces intérieurs de cloître s'accommodent peu du grand jour ; il faut y pénétrer beaucoup et y habiter longtemps pour s'y intéresser un peu... (éd. Pléiade, II p. 1045).

L'eût-il fait en 1858 comme naguère, il aurait pu ajouter un beau chapitre à son *Port-Royal*.

NOTES

Quelques sources :

Agnès Arnauld, *Lettres, Constitutions*, etc.

Angélique Arnauld, *Lettres*.

Dollot, *Les Abbesses de l'Ancienne France*, Perrin 1987.

Dorival, *Philippe de Champaigne*, Laget 1976.

Cécile Gazier, *Les Belles Amies de Port-Royal*, Perrin, 1930.

M^{me} de Motteville, *Mémoires*, Amsterdam, 1723.

Nicole, *Les Imaginaires, Les Visionnaires*, Liège, 1667.

Isaac Le Maistre de Sacy, *Choix de Lettres inédites*, éd. Delassault, Nizet, 1959.

Sainte-Beuve, *Port-Royal*, coll. de la Pléiade, II, 1953-1955.

M^{me} de Sévigné, *Correspondance*, coll. de la Pléiade, 1972-1978.

Chroniques de Port-Royal, « Jansénisme et Révolution », 1990.